



La Nationale 7, la nostalgie de la route des vacances

France

Départ: Paris

dès **2199€**

8 jours / 7 nuits

Départ Paris

Le 10/10/2025

Découvrez un circuit de 8 jours en France, suivant la mythique Nationale 7, entre Lyon, Avignon, Aix-en-Provence, Cannes et Nice, pour un voyage empreint de nostalgie.

Sancerre, Lapalisse, Roanne, Lyon, Avignon, les Baux-de-Provence, Aix-en Provence, Cannes, Nice, Monaco, Menton

Le point zéro gravé dans la pierre sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris est le point de départ de la mythique Nationale 7. C'est là que commence le tracé Paris-Côte d'Azur, autrefois voie Agrippa puis route royale et impériale, un itinéraire qui fait partie de l'Histoire de France. Mais c'est la Nationale 7 de l'après-guerre, celle des congés payés qui l'a fait entrer dans la légende. La Nationale 7 vous fera traverser de magnifiques régions à explorer en France : le Centre, la vallée du Rhône, la Provence et la Côte d'Azur. Embarquez avec nous, vous allez adorer !

Atouts plus / Points forts

Le voyage en autocar Royal Class

Les visites de caves, à Sancerre et à Châteauneuf-du-Pape

Le château de La Palice

Les déjeuners dans des restaurants sélectionnés

Les visites guidées de Lyon, Avignon, Aix-en-Provence, Cannes, Nice et Menton

Le guide-accompagnateur tout au long du voyage

Les audiophones individuels pour les visites guidées

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé Royal Class (NL) avec chauffeur francophone(8) de capacité de 46 participants maximum.

NB: Les places dans l'autocar ne seront pas attribuées à l'exception des places Vision First.

Compte tenu des circuits d'acheminements et des prises en charge des clients au départ de différentes villes, vous pourriez rejoindre l'autocar Royal Class à Rennes, Nantes, au Mans ou en région parisienne.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

COTE-D'ARMOR (22), EURE-ET-LOIR (28), FINISTERE (29), ILLE-ET-VILAINE (35), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), MAYENNE (53), MORBIHAN (56), PARIS (75), SEINE-ET-MARNE (77), YVELINES (78), ESSONNE (91), HAUTS-DE-SEINE (92), SEINE-ST-DENIS (93), VAL-DE-MARNE (94), VAL-D'OISE (95)

Jour 1 : REGION, SANCERRE, MOULINS

départ de votre région(1) en autocar Royal Class. Autoroute vers Paris, déjeuner libre en cours de route.

Prise en charge des voyageurs d'Ile-de-France et ceux rejoignant Paris en train ou en avion. Continuation par l'autoroute A6 puis A77 à travers la région Centre-Val de Loire, jusqu'à Sancerre, commune du Cher qui fait partie de l'association « Les Plus Beaux Villages de France ». Visite d'une cave de Sancerre dont les vins ont été classés en AOC par le décret du 14 novembre 1936 pour les blancs et par le décret du 23 janvier 1959 pour les rouges et les rosés. Continuation par l'A77 jusqu'à Nevers, puis la Nationale 7 jusqu'à Moulins. Dîner nuit.

Jour 2 : MOULINS, LAPALISSE, ROANNE, LYON

départ par la Nationale 7 vers Lapalisse dont le nom a été rendu célèbre dans toute la France par le bouchon qui rendait compliquée la traversée de la ville à la grande époque de la Nationale 7. Visite du château de La Palice, une ancienne place forte du XVe siècle qui domine la ville. Déjeuner au restaurant Le Central à Roanne, une sorte de bistrot de terroir appartenant à la célèbre famille Troisgros, un des grands noms de la cuisine française. L'après-midi, continuation par l'ancienne Nationale 7 par Tarare, jusqu'à Lyon. Embarquement pour une croisière sur la Saône, à la découverte des plus beaux monuments de la capitale des Gaules. Dîner nuit.

Infos + étapes : 205Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : LYON, VALENCE

visite guidée de Lyon, dont le centre historique est classé par l'Unesco depuis 1998 : le quartier de la Croix-Rousse, la place Bellecour, la place des Terreaux... Puis découverte libre des halles Paul Bocuse. Déjeuner à la brasserie Georges, une des excellentes tables de Lyon. L'après-midi, suite de la visite guidée de Lyon, à la découverte du quartier de Fourvière, la « colline qui prie ». Départ par l'autoroute A77 puis la Nationale 7 qui longe le Rhône dans de magnifiques paysages de vignobles en coteaux, notamment autour de Tain-l'Hermitage. Continuation jusqu'à Valence. Dîner nuit.

Infos + étapes : 105Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : VALENCE, MONTELMAR, CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE, AVIGNON

départ par l'ancienne route Nationale 7 en suivant la vallée du Rhône, direction Montélimar. Visite d'une nougaterie (avec dégustation et possibilité d'achat). Continuation par les villages de Saint-Paul-les-Trois-Châteaux, Lapalud, Mornas, Piolenc. Déjeuner à Châteauneuf-du-Pape. L'après-midi, visite d'une cave à Châteauneuf du Pape : première AOC viticole de France (en 1936), les 3150 hectares de l'appellation s'étendent sur 5 communes : Châteauneuf-du-Pape, Bédarrides, Courthézon, Orange et Sorgues. Puis, visite guidée de la vieille ville d'Avignon dont le patrimoine est classé par l'Unesco : le Palais des Papes (entrée incluse), la cathédrale Notre-Dame des Doms, le célèbre pont Saint-Bénézet (vues extérieures)... Dîner nuit à Avignon.

Infos + étapes : 145Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 5 : AVIGNON, LES BAUX-DE-PROVENCE, AIX-EN-PROVENCE

petite infidélité à la Nationale 7 pour un détour jusqu'aux Baux-de-Provence. Visite guidée de ce village médiéval, classé parmi les plus beaux villages de France, perché sur le haut des rochers du massif des Alpilles, au coeur de la vallée entre vigne et oliviers (aucune entrée incluse). Continuation par l'autoroute A7 puis A8 jusqu'à Aix-en-Provence. Déjeuner. Visite d'un atelier de calissons, la gourmandise locale. Visite guidée d'Aix-en-Provence, ville d'eau, ville d'Art, qui incarne à merveille l'art de vivre provençal : les ruelles médiévales, le cours Mirabeau, le quartier Mazarin, l'ancienne halle aux grains, la cathédrale (vues extérieures)... Dîner nuit à Aix-en-Provence.

Infos + étapes : 110Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 6 : AIX-EN-PROVENCE, CANNES, MANDELIEU

départ par l'autoroute A8 jusqu'à Saint-Maximin où vous retrouverez l'ancienne Nationale 7. Continuation vers Brignoles et Le Luc. Déjeuner à Saint-Raphaël où la Nationale 7 atteint enfin la Méditerranée. L'après-midi, continuation par le massif de l'Estérel et route jusqu'à Cannes. Visite guidée de la ville et des lieux mythiques rendus célèbres par le festival de Cannes : le Palais des festivals, la vieille ville du Suquet, les palaces de la Croisette... Installation à l'hôtel pour 2 nuits à Mandelieu-la-Napoule. Dîner nuit.

Infos + étapes : 185Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 7 : NICE, MONACO, MENTON

départ par l'ancienne Nationale 7 qui longe la Méditerranée, Antibes puis Nice. Visite guidée du Vieux Nice qui a gardé son aspect italien avec ses immeubles ocre ou rouge sarde, agrémentés de persiennes : la place Massena, la cathédrale Sainte-Réparate, le cours Saleya...Déjeuner à Villefranche-sur-Mer ou à Beaulieu. L'après-midi, court trajet jusqu'à Monaco. Découverte en petit train de la Principauté : le rocher et le palais princier (vue extérieure), le port, la place de Paris...Puis, Roquebrune-Cap-Martin et Menton, terminus de la mythique Nationale 7. Temps libre pour flânerie dans le coeur historique aux façades ocre et aux persiennes tamisant la douce lumière du Sud. Retour à Mandelieu en fin de journée. Dîner nuit.

Infos + étapes : 145Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 8 : NICE/AEROPORT DE DEPART

temps libre à Nice selon le vol. Vol pour l'aéroport de départ, débarquement puis retour dans votre région.

Infos + étapes : 31Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

La chambre

Liste des hôtels (5) :

Moulins - Hôtel Le Parc - 3* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)
Lyon - Best Western Lyon Part-Dieu - 4* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)
Valence - Best Western Atrium - 4* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)
Avignon - Best Western Plus le Lavarin - 4* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)
Aix en Provence - Best Western Le Galice - 4* NL(10) - 1 nuit - Langue du personnel : Francophone(8)
Mandelieu-la-Napoule - Hôtel Le Casarose - 4* NL(10) - 2 nuits - Langue du personnel : Francophone(8)

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

La restauration, pension et boissons

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 7 petits déjeuners, 6 déjeuners, 7 dîners.

Boissons incluses aux repas comprenant : 1/4 de vin, eau en carafe.

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité.

Informations complémentaires sur le programme

Visites et excursions incluses au programme (7)(9) :

J2 à J7 - Fourniture d'audiophones individuels pour les visites guidées.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les

informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaün Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :
le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et

disponibles à la date d'édition.

(3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.

(4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.

(5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définies par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.

2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :

- En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 200 EUR par personne.
- En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription, des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ

(non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

MENTIONS IMPORTANTES : Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 25 participant(s). Quand le nombre maximum de 48 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Le circuit complet en autocar Royal Class
Le vol retour Nice/Paris ou Nantes ou Rennes ou Brest
Les taxes aériennes et de sécurité au 15/10/24
L'hébergement en hôtels 3* ou 4*, en chambre double
La pension complète du dîner du J1 au petit déjeuner du J8
La boisson au cours des repas
Les excursions et visites prévues au programme
Les services d'un guide accompagnateur pendant tout le circuit
Des audiophones individuels tout au long du circuit
Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/10/24.

Prestations non incluses :

Les assurances
La chambre individuelle : 400 EUR
Les pourboires.